



SCIENCES PO

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

27, RUE SAINT-GUILLAUME 75337 PARIS CEDEX 07 FRANCE
TÉL. : +33 (0)1 45 49 50 50
www.sciences-po.fr

La Charte Européenne du Chercheur et le Code de bonne conduite en matière de recrutement des chercheurs

Concernant la Recommandation de la Commission du 11 mars 2005 (Journal Officiel de l'Union Européenne du 22 mars 2005, L75/67) relative à la Charte Européenne du Chercheur et au Code de bonne conduite en matière de recrutement :

- Sciences Po, i.e. l'ensemble constitué de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, déclare s'associer aux principes énoncés dans la Charte et le Code, texte ci-dessus nommé ;
- Sciences Po souhaite afficher par la présente sa volonté de mettre en œuvre les dispositions contenues dans cette recommandation dans un délai raisonnable, et dans les limites de la loi française, de manière à prendre une part active à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. En outre, Sciences Po fera connaître et à distribuer ce document à toutes les personnes qui pourraient être concernées.

A Paris, le 21 décembre 2006

Richard DESCOINGS
Directeur de Sciences Po